

Programme électoral

pour les élections nationales
du 20 octobre 2013.

LËSCHT

1

Elo.

déi Lénk. Maintenant.

déi Lénk 



Introduction	6
Changement social	8
1. Démocratie et constitution	9
2. Travail	13
3. Sécurité sociale	17
4. Planification socio-écologique	21
5. Logement	27
6. Economie et industrie	31
7. Finances publiques et impôts	35
8. Enseignement scolaire et supérieur	39
9. Droits des citoyens et politique en matière d'Internet	45
10. Autodétermination et émancipation culturelle	49
11. Europe	53

Est-ce que c'est tout ?

Un programme électoral court, seulement 27 pages avec 168 propositions sur 11 thèmes, est-ce là tout ce que déi Lénk a à proposer ?

Non, pas du tout ! Notre programme électoral n'est pas une compilation où nous aurions rassemblé tout ce que nous avons jamais dit sur tous les sujets imaginables. Il doit plutôt annoncer la couleur, signaler la direction et ainsi mettre l'accent sur les thèmes et les revendications les plus importants. D'où la subdivision en 11 chapitres, que nous avons voulu clairs et concis.

Notre programme électoral ne remplace ni les programmes fondamentaux existants, ni les plans d'action et revendications concrets. Ceux-ci gardent toute leur validité. Nous allons en outre rester ouverts à toutes les revendications et discussions sur des questions spécifiques. Nous allons étudier avec soin toutes les propositions et demandes qui nous sont soumises – soit par des organisations ou des personnes individuelles – et y répondre. Et nous allons aussi publier ces prises de position sur notre site www.elodeilenk.lu.

Tous les autres documents, prises de position, déclarations etc. sont à considérer comme compléments d'une discussion complexe et vaste, que nous mènerons volontiers – à tout moment et pas seulement en période préélectorale.

D'autres informations sous
www.elodeilenk.lu

Introduction

La crise sociale au Luxembourg est de plus en plus visible et remet en question les images traditionnelles d'un pays généralement bien portant. Aujourd'hui au Luxembourg, le chômage est élevé comme jamais auparavant et 68 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Depuis la relance de la coalition CSV-LSAP en 2009, le pouvoir d'achat des salariés ne cesse de baisser et l'évolution des salaires ne compense pas la hausse des prix. Malgré cela, le patronat continue d'empocher des millions de bénéfices et les prix des logements explosent littéralement. Les partis politiques établis reconnaissent la portée de la crise qui touche en premier lieu les jeunes et les salariés. Ils continuent à défendre les anciennes recettes et programmes dictés par l'ABBL d'Ernst Wilhelm Contzen, la FEDIL de Robert Dennewald et l'UEL de Michel Wurth. Pour déi Lénk, le Luxembourg se trouve dans une situation d'urgence sociale. C'est pour cette raison que nous voulons absolument obtenir l'adaptation complète de l'index et que nous nous engageons pour des programmes de construction de logements sociaux massifs.

Parallèlement à la crise sociale, le Luxembourg traverse une crise politique grave qui traduit l'épuisement de l'Etat CSV-LSAP. L'affaire Srel et le chaos institutionnel lors des discussions sur le rapport final de la commission d'enquête parlementaire en juillet 2013 prouvent l'incapacité des partis en place de fournir des réponses à cette crise institutionnelle. Déi Lénk prend acte de la déclaration de faillite politique du CSV et

du LSAP et se positionne en faveur d'une rupture démocratique de ce système. La réforme initiée par le Parlement derrière des portes closes ne correspond pas aux urgences d'un renouvellement démocratique et social. C'est pour cette raison que déi Lénk est en faveur d'une assemblée constitutionnelle représentative des mouvements sociaux et de la société civile en charge de l'élaboration d'une nouvelle constitution.

L'interaction des crises sociale et politique signifie de nouvelles responsabilités pour déi Lénk. Actuellement, le mouvement ouvrier ainsi que d'importantes couches de salariés ne sont plus suffisamment représentés au Parlement. La situation actuelle au Luxembourg est comparable à celle de la fin du 19e siècle, lorsque le droit de vote censitaire excluait d'importantes parties de la population des élections et que la bourgeoisie régnait en maître sur le pays. A cette époque, C. M. Spoo et Michel Welter ont été élus comme premiers représentants des travailleurs au Parlement. Ils ont représenté les luttes sociales et démocratiques, se sont engagés pour l'élaboration des grandes lois sociales et prononcés en faveur de la loi progressiste sur l'enseignement de 1912 et l'émancipation des femmes. Aujourd'hui, alors que près de la moitié de la population est exclue du droit de vote et que tous les autres partis prêchent les mêmes recettes néo-libérales, il est temps de constituer une nouvelle représentation politique des salariés dans toute sa diversité. déi Lénk est prêt à relever ce défi.

Changement social

déi Lénk s'engage pour les intérêts des citoyens/citoyennes, des travailleurs, des jeunes, de tous les humains.

Nous le faisons dans les entreprises, les mouvements et les associations, dans les communes, au sein et en dehors du Parlement, ensemble avec les syndicats et tous les citoyens/citoyennes qui souhaitent une politique de l'intérêt général.

déi Lénk s'engage pour des changements sociaux profonds. Une société dans laquelle les intérêts des individus et de la communauté sont écrasés par la recherche de profit et de croissance de certains acteurs économiques ne peut pas offrir de véritables droits démocratiques et sociaux.

Nous voulons une société dans laquelle tous les humains vivent ensemble de façon autonome, dans la paix, la dignité et la sécurité sociale et où ils peuvent organiser des rapports sociaux démocratiques égaux pour les hommes et les femmes et sans discriminer les minorités.

C'est pour cela que déi Lénk souhaite un nouvel ordre social, une évolution durable de la démocratie avec des citoyens/citoyennes autonomes, instruits et confiants, une restructuration socio-écologique, une répartition juste des richesses créées et un ordre économique solidaire aux niveaux national et global.

L'homme et l'environnement se trouvent au centre de la société que nous souhaitons construire.

1

Démocratie et constitution



La crise de l'Etat qui a mené à des élections anticipées est le résultat de la politique autoritaire et opaque de la CSV essentiellement, mais également des autres partis lorsqu'ils sont au pouvoir.

Nous avons besoin d'un renouvellement fondamental de notre démocratie politique et sociale. La modification prévue de la constitution n'est pas à la hauteur de cette exigence. Elle ne répond ni à la crise institutionnelle actuelle, ni à l'érosion de la démocratie représentative par la politique européenne néo-libérale.

déi Lénk veut :

1. **Renouveler en profondeur nos institutions** pour plus de transparence, plus de contrôle démocratique et plus de participation directe des citoyens et citoyennes aux décisions politiques.

2. Instaurer le **droit de vote pour tous les résidents/résidentes** (« citoyenneté de résidence ») à partir de 16 ans et clarifier les conditions pour rassembler les quatre circonscriptions en une seule.

3. Renforcer les **droits du Parlement** et des représentants individuels du peuple face au Gouvernement et abolir la monarchie.

4. Rendre publics **les revenus et le patrimoine des députés et ministres**, limiter le cumul des fonctions et limiter dans le temps les mandats politiques importants.

5. **Séparer** clairement et de manière contrôlable **la politique et l'économie privée** pour une politique d'intérêt général et de justice sociale, indépendamment des intérêts économiques et financiers particuliers.

6. **Protéger plus efficacement les droits individuels**, punir leur violation, protéger plus efficacement les données personnelles, défendre constitutionnellement tout espionnage politique et toute forme d'espionnage des convictions, sup-

primer le « service d'espionnage » et garantir la protection des sources.

7. Créer les conditions pour une **vie autonome de tous** les hommes, femmes, trans- et intersexués, sans discrimination d'origine et sans fixation de normes selon le genre ou le mode de vie.

8. Ancrer davantage les **droits sociaux** dans la constitution : de l'assurance sociale solidaire au droit de grève, en passant par des conditions de travail humaines.

9. **Démocratiser l'économie** par l'élargissement des droits de contrôle et de participation des employés et des syndicats au niveau des entreprises et des groupes.

10. Constituer **l'Etat de manière neutre sur les questions idéologiques**, c.-à-d. le séparer des Eglises et exclure constitutionnellement tout financement étatique de communautés religieuses.

11. Convoquer une **assemblée constituante** avec des représentants/représentantes des mouvements sociaux et des organisations de la société civile pour élaborer une nouvelle constitution vraiment démocratique et résoudre les questions essentielles par plébiscite.

12. Elargir les **droits de tous les citoyens/citoyennes vivant au Luxembourg** et faciliter l'accès à la nationalité luxembourgeoise à toutes les personnes qui sont nées et vivent au Luxembourg.

13. Garantir le **droit des demandeurs d'asile** au travail et à la liberté de mouvement.

14. Construire une **Europe démocratique** où la vie des citoyens/citoyennes n'est pas déterminée par d'autres et qui assure leurs droits démocratiques et sociaux.

2

Travail



Des biens et des services sont générés par le travail humain. Le travail est toutefois systématiquement dévalorisé ; de ce fait au cours des dernières années, le rapport entre le travail et le capital a évolué au profit du capital et au détriment des travailleurs.

Au Luxembourg, les coûts salariaux globaux des entreprises sont inférieurs et les profits plus élevés que dans les pays voisins. Notre salaire minimum net se situe en dessous du seuil de pauvreté officiel et 14 % de la population est menacée de pauvreté. Fin juillet 2013 au Luxembourg, 21 589 personnes étaient inscrites à l'Adem en tant que demandeurs d'emploi – mesures d'encouragement à l'emploi incluses. Le chômage est un problème social. Nous refusons de le mettre sur le dos des chômeurs et des jeunes demandeurs d'emploi, comme c'est le cas depuis la célèbre loi « 5611 », contre laquelle les jeunes sont descendus dans la rue.

déi Lénk veut :

1. **Compenser** à nouveau la **perte de pouvoir d'achat par l'index** (pas de plafonnement, pas de manipulation du panier de la ménagère, pas de report) pour les salaires, les pensions et toutes les prestations sociales sans condition, de manière complète et automatique.

2. **Augmenter le salaire minimum**, afin qu'il corresponde de manière juste au travail et suffise à vivre, et l'ajuster régulièrement. Il ne peut plus y avoir de working poor ; pour cela le salaire minimum doit se situer clairement au-dessus du seuil de pauvreté, c.-à-d. au moins 300 euros de plus qu'aujourd'hui. Nous ne voulons pas accorder de subventions directes ou indirectes aux entrepreneurs pour compenser les ajustements de salaire minimum.

3. Introduire des **normes minimales constitutionnelles** reconnaissant la qualification, l'expérience et la formation dans toutes les branches économiques comme c'est déjà le cas dans diverses conventions collectives. Le principe « à travail égal, salaire égal » doit valoir partout et surtout entre les sexes.

4. **Continuer la formation des demandeurs d'emploi** via la formation continue publique. Également remplacer les mesures d'encouragement à l'emploi pour les chômeurs par une véritable formation conti-

nue qui facilite une occupation définitive. L'agence pour l'emploi doit d'urgence pouvoir engager plus de personnel plus qualifié, obtenir des moyens imposés par la loi pour l'accompagnement des sans-emplois. Les bénéficiaires du RMG devraient également avoir de réelles chances d'obtenir un emploi durable.

5. **Indemniser les chômeurs** durant toute la durée de leur recherche d'emploi.

6. Faire évoluer le **reclassement professionnel** des employés – également dans le service public – de manière à ce que les postes puissent être adaptés aux besoins des personnes concernées. Cela vaut également pour les femmes et les hommes qui réintègrent le monde du travail suite à une pause familiale par exemple.

7. Encourager davantage l'**intégration de personnes handicapées** dans le monde du travail – également dans des entreprises privées – par des mesures concrètes comme le job coaching, l'assistance personnelle au travail ou le peer consulting. Dans les ateliers protégés également, des possibilités de formation continues doivent être offertes et l'expérience professionnelle reconnue.

8. Renforcer les **conventions collectives** et les droits de négociation des syndicats

et faire évoluer la **participation du personnel** et les droits des représentants du personnel dans les entreprises de manière conséquente, également pour garantir les investissements nécessaires et pouvoir réagir en temps voulu aux difficultés économiques.

9. Mettre un terme aux **licenciements** pour raisons économiques dans les entreprises qui font des bénéfiques. Déi Lénk a déjà remis une proposition de loi dans ce sens au Parlement et qui renforce également les possibilités de participation et de contrôle de la part des employés, et améliore également la protection contre le licenciement et les indemnités ; cette proposition devrait être adoptée très rapidement au Parlement.

10. Encourager des initiatives au niveau européen pour **réduire le temps de travail** sans perte de salaire, parallèlement à de nouveaux engagements. Une loi-cadre luxembourgeoise prévoyant les 35 heures/semaine serait un signal important. Des journées de 7 heures permettraient aux femmes et aux hommes de mieux concilier la famille et le travail.

11. Limiter la **flexibilisation du temps de travail** dans le seul intérêt des exploitants d'entreprises dans la loi du travail, ne pas autoriser de prolongation des périodes de référence, assurer l'emploi à temps plein et alléger certains emplois à

temps partiel. Les contrats intérimaires et à durée déterminée (CDD) doivent constituer une exception absolue, également dans le secteur public car ils sont à l'origine de la précarité et du chômage.

12. Introduire des **méthodes de gestion coopératives** dans l'ensemble du **secteur public** qui ne prennent en compte que les besoins de services neutres et indépendants et ignorent les méthodes de gestion orientées profits. Nous refusons le système d'évaluation prévu, les réductions de salaires et d'autres aspects négatifs du « New Public Management ».

13. Créer des emplois grâce à des **plans publics d'emploi**, mais également ainsi régler des problèmes urgents, par exemple par la construction en masse de logements sociaux et écologiques, la production décentralisée d'énergies renouvelables, des services publics comme la garde d'enfants ou les soins pour personnes âgées dans des conditions acceptables (voir chapitres 4, 5 et 6 du programme électoral).

3

Sécurité sociale



En matière de protection sociale de la population, la majorité CSV/LSAP a opéré de profondes coupes. Sa « réforme » des pensions a en fait réduit les allocations et repoussé l'âge de la retraite de trois ans.

L'assurance maladie s'est également détériorée. Il est question de l'atteinte générale à la sécurité sociale publique qui a été construite au cours du siècle passé. Elle est alimentée par des cotisations d'assurance sociale, qui constituent un salaire indirect, géré de manière démocratique. Le but de la réforme est de la remplacer par des assurances privées qui introduiront à nouveau l'inégalité face à l'âge, la maladie et d'autres risques.

déi Lénk veut :

1. **Abroger les détériorations de la loi sur les retraites Di Bartolomeo**, qui réduit progressivement les retraites pour les 40 prochaines années et impose ainsi de travailler plus longtemps ou de prendre une assurance privée.

2. **Ajuster à nouveau les retraites à l'évolution des salaires** et réintroduire la prime de fin d'année.

3. **Trouver les fonds nécessaires** pour garantir le système des retraites de manière durable et faire passer une **réforme de la sécurité sociale** digne de ce nom et adaptée aux besoins plus importants. Pour y arriver, nous voulons augmenter les cotisations sociales également sur la partie du salaire qui dépasse 5 fois le salaire minimum, ainsi que sur les revenus de capitaux qui augmentent de manière rapide par rapport aux salaires – sans exclure une augmentation des cotisations de retraite, gelées depuis des décennies à la demande du patronat.

4. **Augmenter la retraite minimale** pour éviter la pauvreté et pour donner la possibilité à tout être humain de vivre dans la dignité. Introduire le temps partiel lié à l'âge en donnant la possibilité de combiner le travail à temps partiel avec la retraite à temps partiel et adapter les conditions de travail aux besoins et limites liés à l'âge.

Empêcher la suppression de la préretraite solidarité.

5. Prendre en compte une **cotisation de retraite dès l'allocation d'études**.

6. **Réduire la durée de la vie active** pour les personnes qui doivent travailler dans des conditions lourdes – dans le secteur privé comme dans le secteur public.

7. Prévoir une **assurance continuée obligatoire** en cas d'interruption de travail (dans certains cas avec le support de l'Etat) et prélever des cotisations de retraite sur le RMG afin d'éviter des années manquantes dans l'assurance retraite.

8. Partager les **droits de pension en cas de divorce** (surtout en faveur des femmes qui abandonnent souvent leur carrière pour leur famille).

9. Introduire à côté du congé parental une **année sabbatique** pour tous, durant laquelle un revenu de base est garanti et des cotisations sociales prélevées.

10. Réintroduire le **droit à la prestation de maladie** après la fin du contrat de travail également pour les travailleurs intérimaires et les travailleurs précaires sans périodes de carence discriminatoires.

11. Inclure les **soins de santé** dans les prestations de l'assurance maladie.

12. Prendre en compte d'autres **prestations médicales et paramédicales** dans le catalogue de la Caisse de maladie (par exemple des méthodes de traitement alternatives et la médecine holistique, des soins et traitements paramédicaux).

13. Améliorer les prestations de la Caisse de maladie, par exemple pour les **lunettes et les prothèses dentaires**.

14. Faire une règle du **tiers payant**.

15. Supprimer les **participations exagérées** des patients/patientes car ils créent des inégalités et encouragent les assurances privées.

16. Introduire plus de **transparence dans le système de santé**, par exemple des informations sur les diverses méthodes de traitement des maladies psychiques et la mise en garde contre la prescription rapide et exagérée d'antidépresseurs et contre le charlatanisme.

17. Permettre l'**assurance maladie continuée** facultative en cas de chômage ou d'interruption de travail sans période de carence.

18. Ajuster à nouveau automatiquement les **allocations familiales** et autres prestations sociales à l'index du coût de la vie.

19. Octroyer les **allocations d'études** et les « chèques service » sans discrimination selon le lieu de résidence et introduire une réforme des allocations d'études selon une prestation de base et l'introduction d'une bourse selon les revenus.

20. Supprimer les contributions forfaitaires pour l'**assurance dépendance** et enfin prélever le montant prévu sur les revenus de capitaux qui en toute illégalité n'a jamais été encaissé par le Ministre des Finances, M. Frieden.

21. Prolonger les **allocations de chômage** et pour ce faire, réintroduire la participation des entreprises à l'assurance chômage.

22. Ajuster régulièrement le **revenu minimum garanti** (RMG) au coût de la vie.

23. Garantir une **couverture de base pour tous** et mener la discussion sur les droits de base en matière de sécurité sociale et sur un revenu minimum en prenant en compte tous les aspects et dans le respect des différents points de vue. Elargir la gratuité des services publics.

4

Planification socio-écologique



Limitier le changement climatique, maîtriser le tournant énergétique, protéger l'environnement et la nature, diffuser des modèles économiques alternatifs, protéger les ressources naturelles et promouvoir des ressources renouvelables, produire et consommer de manière écologique et sociale.

Ce ne sont malheureusement pas là les objectifs de la politique luxembourgeoise au cours des dernières décennies. Des intérêts économiques à court terme et le lobbying en faveur de groupes puissants ont sans cesse empêché des modèles d'avenir nécessaires, avant tout aussi au niveau européen. Nous ne consommerons que clairement moins de ressources et d'énergie lorsque la société deviendra à la fois plus sociale, plus juste, plus démocratique et plus libre. La protection de nos moyens de subsistance et la « bonne vie » devraient déterminer notre avenir et non le dogme de la croissance.

déi Lénk veut :

1. Mener une discussion sociale sur le sens et la nécessité de l'économie.

Avec au centre l'environnement, la santé, le changement climatique, l'approvisionnement alimentaire, le commerce équitable, le développement rural, l'urbanisme, la justice globale et les chances des générations futures. L'économie et le travail doivent produire des produits et services sensés, procurer une meilleure qualité de vie pour tous, ajouter une valeur sociale et s'articuler autour de la solidarité, de l'intérêt commun et de la durabilité.

2. Lutter contre le changement climatique avec détermination.

Une économie durable implique de renoncer à la consommation d'énergies fossiles. Il faut proposer aux employés touchés une reconversion professionnelle et un emploi dans d'autres secteurs.

3. Explorer les possibilités de produire des **énergies renouvelables** au-delà de la logique de profit et les exploiter au maximum. Les investissements dans le photovoltaïque, l'énergie éolienne et hydraulique, le biogaz de déchets organiques, l'énergie géothermique, etc. créent également de nouveaux emplois.

4. S'engager pour la sortie européenne du nucléaire et la **suspension des importations d'énergie nucléaire** au Luxem-

bourg et par conséquent se battre pour la fermeture de la centrale nucléaire de Cattenom et pour la déduction des fonds de nos réserves de pensions que le Gouvernement a investies dans l'industrie nucléaire.

5. Améliorer considérablement notre **efficience énergétique** par des subventions et des fonds publics pour l'assainissement d'anciennes constructions, des technologies écologiques pour les nouvelles constructions, des appareils à faible consommation d'énergie, etc. - en particulier pour les ménages à modestes revenus.

6. Remplacer les intérêts économiques globaux par des **programmes écologiques de solidarité** et ne pas délocaliser notre empreinte carbone et pollution dans d'autres pays.

7. Enfin transposer la **planification du territoire**, empêcher le mitage des paysages et construire les logements collectifs dans des espaces de loisirs verts. Au moins 5 % de notre territoire devraient être classés aires de ressources naturelles et zones biodiversifiées protégées.

8. Discuter publiquement et améliorer les « **plans sectoriels** » (« terrains protégés », « mobilité », « construction de

logements » et « zones d'activité ») et les transposer d'ici fin 2014 et garantir un « monitoring » de ces plans.

9. Valoriser la **qualité de vie et d'habitation** et donc modifier les zones résidentielles de manière écologique, conjointement avec les habitants/habitanes. Discuter conjointement avec les citoyens/citoyennes les options stratégiques des plans généraux d'urbanisation et prendre des décisions (participation des citoyens). Au lieu de confier l'aménagement du territoire à des promoteurs privés, les sociétés et coopératives de construction devraient être sollicitées. En cas de reclassement de parcelles et de surfaces, l'Etat devrait avoir un droit de préemption et la plus-value être soumise à un « impôt de valorisation de surface ».

10. Encourager **des réseaux de solidarité** (p. ex. le mouvement Transition Town) et des comités de voisinage de manière conséquente.

11. Ne pas réduire, mais plutôt renforcer le **droit d'opposition** des organisations environnementales et de protection de la nature, des citoyens/citoyennes et des communes lors de procédures d'autorisation. Inclure systématiquement les citoyens/citoyennes lors de tous les projets et changements urbanistiques, ainsi que pour les plans d'aménagement.

12. Développer systématiquement les transports publics et les infrastructures de « **mobilité douce** » afin de favoriser une offre vaste, gratuite, allant au-delà des frontières et attrayante. Aucune ligne de train ne pourra donc être supprimée. Réduire de manière conséquente le trafic dans les localités afin d'améliorer la qualité de vie, d'encourager la mobilité douce et de protéger les piétons/piétonnes et les cyclistes.

13. Raccourcir les voies de transport, promouvoir la **consommation régionale** et les marchés régionaux afin de créer des emplois là où les gens vivent.

14. Promouvoir une agriculture durable, écologique, solidaire et participative qui alimente également les populations régionales avec des **produits de base sains**.

15. Prôner une **interdiction** générale de produits alimentaires génétiquement modifiés, de brevets sur les êtres vivants comme les semences de plantes utiles et l'arrêt de la production d'agrocarburants.

16. Encourager les **cultures mixtes** avec des rotations à la place de monocultures et développer des banques de semences publiques afin d'obtenir des variétés anciennes de fruits, légumes et céréales.

17. Garantir **une politique agricole et commerciale équitable** envers les pays

tiers. Pour réduire les émissions de CO₂ de manière significative, freiner le changement climatique et éviter des catastrophes environnementales et des famines, il faudra privilégier la culture de produits alimentaires de base pour nourrir l'humanité plutôt que l'industrie de la viande.

18. **Protéger nos eaux et sources potables** : enfin définir des zones de captage d'eau potable et réduire de manière importante l'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides. Ces mesures permettront également de protéger les abeilles, vitales, ainsi que toute la faune et la flore.

19. Traiter rapidement nos **eaux usées** de manière généralisée et systématique dans des **stations d'épuration** écologiques décentralisées, construire davantage de canaux d'évacuation des eaux usées et de pluie, et responsabiliser davantage les entreprises grandes consommatrices d'eau.

20. Instaurer davantage la **protection de l'environnement et des animaux dans les programmes scolaires** et promouvoir des plats régionaux, biologiques et végétaliens/végétariens dans les écoles, les garderies, les restaurants de la fonction publique et les cantines régionales.

21. Améliorer la **protection des animaux** par rapport à l'exploitation, la souffrance et l'extermination dans la législation et la transposer dans les faits.

22. Compliquer la prolifération de produits inutiles qui ne servent que la maximisation du profit de groupes individuels par **l'interdiction de publicité commerciale** dans l'espace public.

5

Logement



Depuis des années, il y a au Luxembourg un besoin urgent de logements abordables. Les prix et loyers d'appartements et de maisons ont explosé car la construction de nouveaux logements ne suit pas l'augmentation pressante de la demande. Bien que le Premier ministre M. Juncker ait régulièrement fait de la politique du logement un combat de chef, elle s'en est tenue à des promesses vides.

L'Etat et les communes ne créent de loin pas suffisamment de logements et les Gouvernements CSV-LSAP-DP n'ont pas agi efficacement contre la spéculation. Le résultat est que de plus en plus de gens ne peuvent plus se permettre un logement convenable et doivent vivre dans la pauvreté ou vivre en région frontalière en raison des loyers trop élevés ou de leurs dettes.

déi Lénk veut :

1. Qu'au Luxembourg, les locataires et les acheteurs privés **ne consacrent pas plus d'un tiers de leurs revenus au loyer ou au remboursement d'un crédit**. C'est pourquoi il faut construire **au moins 6 500 logements par année, avant tout grâce à la construction massive de logements publics**, financés par un fonds alimenté par les revenus de loyers et de ventes et par l'augmentation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les terrains à bâtir en friche. Pour arriver à une politique du logement aussi ambitieuse, l'État et les communes doivent enfin réaliser un **relevé des leurs terrains à bâtir disponibles**.

2. Fixer très rapidement des **plafonds pour les loyers**. La règle actuellement légale selon laquelle le loyer annuel ne peut pas dépasser 5 % de la valeur d'un bien immobilier doit obligatoirement être appliquée à tous les nouveaux contrats de bail. La valeur du bien servant à la fixation du loyer doit ici également être diminuée de toutes les primes d'État. Pour éviter des transgressions de cette règle et pour assurer la transparence, le propriétaire doit donner la **valeur du bien immobilier**.

3. Imposer légalement aux **communes** d'avoir au moins 10 % d'**habitations sociales** sur leur territoire et que toutes les habitations – également ces

habitations dites sociales – soient de qualité acceptable. La clé de répartition des subventions publiques aux communes doit être modifiée de manière à ce que les communes qui créent des logements abordables soient favorisées et celles qui ne le font pas, désavantagées.

4. **Faire payer les spéculateurs** grâce à un nouvel impôt : pour chaque année où un terrain à bâtir reste vide et pour les logements qui restent vides durant de longues périodes.

5. Mettre en œuvre un vaste programme d'**assainissement des vieilles constructions**. Afin que les frais d'assainissement ne touchent pas les propriétaires et locataires à faibles revenus, un nouveau fonds public doit permettre aux ménages privés d'investir dans une isolation thermique avec des intérêts échelonnés socialement. Le remboursement se fait grâce à l'argent économisé. Une **réforme du pass énergétique** doit permettre aux locataires de réclamer une réduction du loyer selon la catégorie énergétique.

6. **Valoriser les commissions communales des loyers, pour renforcer les droits des locataires**. Ces commissions doivent agir en tant qu'organe de contrôle des loyers et pouvoir faire rendre des comptes aux propriétaires en cas de

transgression de la loi sur les loyers. Une nouvelle instance publique devra être mise en place pour coordonner les activités des commissions des loyers.

7. Elaborer une loi qui régleme la **collocation**. De plus en plus de gens décident de plein gré ou sont forcés pour des raisons financières, de partager leur logement avec d'autres. Jusqu'à présent, la politique a sous-estimé cette réalité sociale et n'a donc pas créé de cadre légal.

8. Lors de la construction de logements, absolument prendre en compte l'**accessibilité**. Afin de garantir également aux citoyens/citoyennes handicapés le droit de choisir leur lieu de vie et leur mode de vie, il faut créer des structures nationales comme « habitat encadré ».

9. Créer des logements pour les **étudiants/étudiantes et les jeunes** en formation en cas de conflits chez les parents et également pour les **femmes** avec ou sans enfant en cas de séparation.

6

Economie et industrie



A l'heure actuelle, les questions économiques sont au cœur des débats publics car elles influencent la vie des gens à de nombreux égards. Le Gouvernement actuel ne veut réduire les coûts que pour les investisseurs et augmenter les attentes face aux profits. Le Premier ministre M. Juncker veut plafonner l'index pour plus tard le supprimer complètement. Le Ministre M. Frieden et les représentants du patronat UEL envisagent une diminution du salaire minimum. Le Ministre Etienne Schneider propose d'augmenter le prix du gaz pour les ménages de 2 % et de le réduire de 0,5 % pour l'industrie (qui ne paye pas d'impôts). Ce mode de pensée économique ultralibéral qui est à présent vendu comme « vent nouveau pour le Luxembourg » n'est que du « réchauffé ». Le sud de l'Europe est le meilleur exemple de ce à quoi il mène : les riches sont de plus en plus riches, le travail est dévalorisé, le pouvoir d'achat de la grande majorité de la population diminue, le commerce en pâtit, les entreprises ferment, le chômage augmente. Nous voulons aborder les questions économiques de manière fondamentale selon le point de vue de la population et son souhait de vivre de manière autonome.

déi Lénk veut :

1. Proposer des **biens communs** aux citoyens/citoyennes à des conditions correctes via l'État et les communes. En font partie : l'eau, le gaz, l'électricité, la poste, les télécommunications, les transports, la santé, la garde d'enfants et la prise en charge de personnes âgées, la culture et le sport. Par principe, nous nous opposons à toute privatisation dans ce domaine.

Les activités et services publics privatisés ou sous-traités doivent revenir aux communes. Nous nous opposons au simple principe de couverture des coûts auprès des services publics. Une quantité minimale d'eau par personne doit être gratuite car le besoin d'eau est un besoin fondamental.

2. Elaborer un **pôle de financement public** pour le développement de l'économie. Parmi d'autres mesures, les 12,9 milliards d'euros du fonds de réserve des caisses de retraites doivent être investis dans l'économie locale et de la Grande Région plutôt que dans des marchés spéculatifs et dans le financement de l'industrie nucléaire (française). Les entreprises communales, les coopératives, les entreprises d'« économie solidaire » et les entreprises privées actives dans des secteurs à but non lucratif ou des PME privés doivent être essentiellement financées par ce biais afin de pouvoir garantir des emplois à long terme et ne dépendent pas de la soif de profit des multinationales.

3. **Diversifier et interconnecter l'économie et l'industrie** grâce à un plan d'investissement dans des technologies d'avenir et durables, intégrées dans l'aménagement du territoire et le développement durable, au lieu d'aller à l'encontre de ceux-ci. Nous voulons **inverser** la tendance à la **désindustrialisation**.

4. **Ralentir les flux financiers dans l'intérêt de l'économie réelle** et dès lors également participer à l'impôt sur les transactions financières et interdire plutôt que d'encourager les produits particulièrement spéculatifs et économiquement dangereux comme les titrisations, la spéculation sur les produits alimentaires et les matières premières, l'accaparement des terres, etc. Il ne peut plus y avoir de participation financière de l'État dans les banques sans véritable influence. La socialisation des banques – et leur transfert dans un pôle financier public – ne peut être un sujet tabou si elle est importante pour l'économie nationale.

5. En ce qui concerne l'agriculture, la sylviculture et le développement des surfaces agrestes :

a. Améliorer les **conditions de vie et de travail** des exploitants agricoles, protéger socialement les familles d'agriculteurs, de vigneron et de jardiniers et améliorer la formation et la

formation continue.

b. Exclure à l'avenir les **grandes entreprises et les élevages industriels** qui aujourd'hui profitent de manière abusive des aides à l'investissement de ces subventions. Les moyens existants doivent servir à soutenir les petites et moyennes entreprises agricoles familiales.

c. Protéger l'**environnement** et promouvoir davantage l'**agriculture biologique** (p. ex. par des aides plus importantes pour les essais réels et la recherche) et mettre un terme à la culture de plantes génétiquement modifiées et leur ajout aux aliments pour animaux.

d. Promouvoir le **développement d'espaces champêtres** par l'amélioration de la qualité de vie dans les villages, la diversification économique et une exploitation écologique et économiquement sensée de nos forêts.

6. Suite à la débâcle qatarie, garantir à l'Etat luxembourgeois le maintien de la majorité à l'**aéroport** (et aussi chez Luxair et Cargolux) et des droits de décisions finaux. Plutôt que la concurrence, dans ce domaine, la collaboration régionale avec d'autres aéroports s'impose. Pour le bien-être de la population, l'interdiction des vols de nuit actuelle doit être strictement maintenue.

7. Relier le **centre logistique** de Bettembourg à l'aéroport par le rail et négocier une liaison ferroviaire au-delà de

la frontière avec le réseau ICE de Sarrebruck et une amélioration des liaisons vers Bruxelles et Cologne. Protéger le monopole sur le trafic ferroviaire via la société publique SNCFL, élargir le réseau ferroviaire et les correspondances (entre autres par davantage de P+R près des gares), et rendre la ligne Ettelbrück-Diekirch plus attrayante par des arrêts supplémentaires et des navettes (et ne surtout pas la supprimer).

8. Maintenir une **industrie sidérurgique forte** (l'acier est un produit high tech !) dans le bassin minier et métallurgique de la Grande Région et pour cela :

a. Protéger tous les **sites actuels** sur base d'études pour chacun d'eux.

b. **Travailler conjointement** entre tous les sites sidérurgiques de la **Grande Région**.

c. Axer la politique européenne de l'acier sur l'**harmonisation** des prix, des salaires et de la recherche.

d. Promouvoir de **nouvelles activités** de transformation du métal sur base de recherches régionales.

e. Obliger l'**économie à des investissements à long terme**, sous peine de devoir rembourser toutes les aides obtenues ainsi que la confiscation et l'assainissement obligatoire des friches industrielles, parallèlement à la possibilité de socialisation (la sidérurgie de la Sarre, où les autorités publiques décident, a bénéficié d'investissements et des emplois ont ainsi été créés).

7

Finances publiques et impôts

2,47%

387,59

0,480

La politique européenne d'austérité des 5 dernières années n'a pas résolu la crise économique et de l'euro, mais l'a au contraire aggravée. Le chômage bat tous les records et avec 92 % du PIB, le taux d'endettement des Etats membres de l'Union européenne est plus élevé que jamais.

déi Lénk refuse fondamentalement cette politique car :

- elle réduit l'influence de l'Etat par une diminution des dépenses publiques ;
- elle considère les dépenses sociales comme facteur de coûts qui nuit soi-disant au développement économique ;
- elle retire aux Parlements nationaux le droit de décider eux-mêmes de leur budget et ainsi des droits politiques et sociaux liés.

Le Gouvernement CSV-LSAP a continuellement soutenu cette politique d'austérité et l'a appliquée au Luxembourg malgré des finances publiques relativement saines et un budget courant excédentaire. C'est ainsi que les inégalités sociales ont encore empiré.

déi Lénk veut :

1. **Stopper la réduction des dépenses publiques** ; par rapport au BIP, elles sont déjà relativement faibles en comparaison aux autres pays de l'UE (42 % du PIB pour 49,5 % en moyenne dans la zone euro). Du point de vue du PIB, tant les dépenses sociales que les dépenses administratives de l'État luxembourgeois se situent en dessous de la moyenne européenne. Des économies doivent être réalisées au niveau des dépenses en armement et pour les alliances militaires.

2. **Augmenter les recettes publiques** ; en pourcentage par rapport au PIB, celles-ci sont aussi parmi les plus faibles de l'Union européenne et ont été réduites depuis 2000. Une **réforme fiscale d'envergure** doit soulever quatre inégalités profondes :

a. Corriger **le déséquilibre fiscal entre les ménages et les grandes entreprises**. 80 % des entreprises ayant leur siège au Luxembourg, parmi lesquelles des multinationales, ne payent pas d'impôts sur les bénéfices. Nous allons exiger plus d'impôts de la part des entreprises très rentables, en particulier par la lutte contre la fraude fiscale et les montages financiers et fiscaux.

b. **Réduire la pression fiscale exagérée sur les ménages avec des revenus moyens**, et taxer davantage

les ménages avec des revenus élevés. Pour ce faire, nous voulons réduire la progression de la tranche moyenne des barèmes, augmenter le nombre des tranches d'impôts à la fin et augmenter les taux d'imposition maximaux.

c. Augmenter **la ridicule petite partie des bénéfiques de capitaux** (4 % des impôts directs contre 45 % pour les impôts sur le salaire), en taxant l'ensemble des dividendes et autres bénéfices de capitaux et en réintroduisant l'impôt sur la fortune.

d. Limiter **l'importance des impôts indirects** (43 % des revenus d'impôts en 2013), car ils pèsent davantage sur les ménages avec des revenus modérés. C'est pourquoi nous nous opposons à l'augmentation de la TVA annoncée pour 2015.

3. Se rallier aux Etats européens qui veulent **introduire une taxe sur les transactions financières** pour ainsi lutter contre les activités spéculatives et laisser le secteur financier contribuer aux coûts de la crise qu'il a occasionnée. Nous voulons la suppression de la politique honteuse du secret bancaire et du dumping fiscal qui gâte les riches et ruine les Etats démocratiques et pour cela nous voulons introduire l'échange automatique d'informations sur tous les produits financiers.

4. Réduire la dépendance de notre pays du secteur de la finance par une politique fiscale qui favorise la réindustrialisation et les investissements pour un changement écologique.

5. Tenir compte des critères de genres lors de l'établissement du budget public et répartir les dépenses selon ces critères.

8

Enseignement scolaire et supérieur



Le débat sur la réforme de l'enseignement est nécessairement un débat de société. De plus en plus d'enfants et de jeunes ont d'importantes difficultés à l'école. Cela est souvent dû à des problèmes extrascolaires.

L'école ne peut pas tout. Mais elle doit tout faire pour réduire les inégalités sociales et culturelles et offrir de véritables perspectives d'avenir aux jeunes. Si elles ne sont pas prises en considération et si l'on n'intervient pas, l'école reproduit et aggrave les injustices sociales au lieu de les réduire.

déi Lénk veut :

1. Prendre en compte les développements sociaux, économiques et culturels qui favorisent **la réussite ou l'échec** scolaire et agir en conséquence.
2. Favoriser **l'émancipation** personnelle et sociale des enfants et des jeunes au lieu de mettre exclusivement en avant les exigences de l'économie capitaliste.
3. Lancer le concept d'une « **école pour tous** » et le développer à moyen et long terme, où les enfants étudient ensemble jusqu'au terme de l'obligation scolaire sans être séparés selon les performances et sans redoubler ou sauter des classes ; introduire également l'EDIFF dans les lycées.
4. **Soutenir** systématiquement tous les enfants dès le précoce, par exemple par un soutien scolaire gratuit pour développer au mieux leurs capacités au lieu d'appliquer l'orientation en fonction des échecs.
5. Offrir aux **familles** en difficulté un soutien à l'éducation.
6. Mettre les moyens nécessaires à disposition de **l'école publique**.
7. Elargir l'offre **d'écoles à temps plein** et **proposer des internats publics** dans tout le pays.

La problématique de la langue à l'école luxembourgeoise est décisive – et difficile à résoudre.

déi Lénk veut :

8. Maintenir la **diversité linguistique** au niveau élevé actuel, c'est une force indéniable sur le plan personnel, culturel, social et économique.
9. Promouvoir le **luxembourgeois comme langue de communication** dans toutes les structures pré- et extrascolaires, en particulier dans le précoce qui existe dans toutes les communes et pour la journée entière.
10. Considérer l'apprentissage des langues et en particulier **l'écrit** comme un outil important de participation sociale, **valoriser toutes les langues des**

enfants et les utiliser comme tremplin pour l'apprentissage futur des langues.

11. Discuter fondamentalement la hiérarchie entre le français et l'allemand, ainsi que le concept de **langues véhiculaires** et l'alphabétisation.

12. Adapter la **didactique** scolaire et les livres scolaires à la situation linguistique nationale particulière.

Au cours des deux dernières législatures, le Gouvernement a réformé l'ensemble de l'enseignement luxembourgeois de manière chaotique. Des problèmes essentiels n'ont pas pu être résolus.

déi Lénk veut :

13. A l'**école primaire**

- Etablir des objectifs précis et des méthodes d'évaluation claires, positives qui soutiennent l'enseignement et l'étude et ne servent pas la sélection par des normes sociales.
- Transférer la responsabilité d'un groupe d'étude à une équipe multi-professionnelle plutôt qu'à un seul instituteur pour le bien de tous les élèves et donc introduire les ressources et compétences existantes de l'Éducation différenciée (EDIFF) dans les écoles.
- Elargir les comités scolaires existants pour renforcer la responsabilité des acteurs individuels au lieu de nommer un directeur d'école.

14. Dans l'**enseignement secondaire**, réformer d'abord les contenus et les méthodes.

15. Dans la **formation professionnelle**, encourager les entreprises à proposer suffisamment de places d'apprentis et valoriser la formation des techniciens par le rétablissement de l'accès normal aux études supérieures.

16. Dans tous les domaines, encourager une **stratégie de soutien** systématique plutôt que de simuler un succès illusoire à l'aide de mécanismes d'évaluation opaques.

déi Lénk veut une école coopérative et démocratique et pour ce faire :

17. Traiter les **instituteurs** comme des acteurs responsables et non comme des exécutants passifs.

18. Encourager le **travail d'équipe** entre les instituteurs/institutrices.

19. Promouvoir la **participation démocratique** et le **dialogue** entre les instituteurs/institutrices, les élèves et les parents.

20. Ne pas mettre les écoles en **concurrence** entre elles car cela empire encore les injustices sociales et le bagage culturel.

21. Remplacer la séparation entre le cours de religion et la « formation morale et sociale » par un cours commun de « **philosophie pratique** ».

22. Introduire une **formation politique de base** dans le cycle secondaire inférieur avec un point fort sur la formation aux médias.

23. **Briser le comportement de rôles spécifiques dans l'éducation** dans le sens d'un rapprochement entre hommes et femmes et ancrer l'égalité des sexes dans tous les domaines d'études (p.ex. pas de livres scolaires contenant des stéréotypes masculins ou féminins !).

L'Université du Luxembourg est une institution construite sur des principes néolibéraux.

déi Lénk veut :

24. **Des commissions dirigeantes** élues de manière démocratique par tous les participants, mixtes, et qui peuvent décider et contrôler l'orientation stratégique et le choix des projets de recherche, l'introduction de certaines filières et chaires, et l'utilisation des fonds.

25. Mettre le **point fort des études** sur les formations de **bacheliers**.

26. Considérer la **collaboration avec des entreprises privées** de manière critique.

27. Promouvoir une **recherche de qualité et indépendante** avec **suffisamment de moyens publics**.

28. Appliquer les **règles du droit au travail général** dans tous les domaines – et également dans la recherche.

29. Supprimer les **droits d'inscription**.

9

**Droits des citoyens
et politique
en matière d'Internet**



L'Internet public est en danger. Des multinationales Internet privées élargissent leur puissance sur le net. Google, Apple, Cisco, Disney et Co. privatisent et commercialisent de plus en plus les composantes d'Internet (infrastructures, logiciels, standards, données). La surveillance étatique des citoyens/citoyennes doit également être combattue de manière décidée.

Comme l'ont récemment montré les révélations sur les activités de la NSA, il n'y a actuellement pas de frontières à l'espionnage et à la surveillance sur Internet. Et les services secrets travaillent également côte à côte avec de grands groupes. Un troisième danger provient de la transposition d'injustices sociales à l'accès (digital divide) et à l'utilisation (user divide) d'Internet. Des groupes sociaux entiers risquent d'être exclus de la participation via Internet et de ne donc pas pouvoir profiter des chances offertes par Internet.

déi Lénk veut :

1. Renforcer et protéger le potentiel d'Internet. Internet constitue une grande **chance** pour notre société : la liberté d'opinion, la collaboration, les actions sociales et la communication sont renforcées et de nouvelles bases pour la distribution et la participation sont posées.

2. Moderniser la protection des données et le droit à la protection des données. Les données privées doivent être protégées face au **délire de stockage** des états, des services secrets et des entreprises privées, il faut développer une protection des données efficace pour les employés.

3. Protéger Internet et ses utilisateurs/utilisatrices de la surveillance des **services secrets**. Les pratiques du SREL doivent également être publiques dans ce domaine. Les droits des rédacteurs/rédactrices en ligne doivent être élargis et les whistleblowers (lanceurs d'alerte) protégés.

4. Etablir le droit fondamental de **l'accès** rapide, illimité et **gratuit** à Internet pour toutes les personnes privées. La neutralité en matière d'Internet doit être garantie par son introduction dans la constitution.

5. Transférer les **réseaux de télécommunication** dans les services publics d'intérêt commun.

6. Ancrer la promotion de la compétence média dans les programmes scolaires et créer des formations aux médias pour toutes les générations.

7. Favoriser un large accès aux données des autorités et des administrations, exception faite de données personnelles via Internet. Les **portails publics** doivent être clairs et en plusieurs langues, la **Web Accessibility Initiative** – directives sur l'accès libre – doit être garantie.

8. Miser davantage sur l'utilisation d'**Open Source Software** dans les institutions publiques. La dépendance vis-à-vis de groupes privés doit disparaître et les citoyens/citoyennes ne doivent pas être forcés d'utiliser leurs produits (par exemple Luxtrust).

9. Réformer le droit d'auteur et l'adapter aux possibilités d'Internet. Des **formes de distribution et de rémunération** alternatives doivent être développées et encouragées.

10. Digitaliser les **stocks publics** ainsi que les projets financés par des fonds publics (culturels ou scientifiques) et les rendre accessibles gratuitement via Internet. Refuser des initiatives de digitalisation provenant de multinationales Internet (p. ex. Google).

11. Défendre le **droit à l'image** et le droit à l'autodétermination informationnelle et publier des lois strictes pour la limitation de la vidéosurveillance excessive dans les lieux publics.

12. Soumettre l' « Inspection générale de la police » (IGP) à une réforme immédiate ; l'IGP doit être dirigée par un magistrat qui gère cette importante **instance de contrôle** en toute indépendance.

13. A la place de nouvelles prisons, **réduire** diverses **peines**, enfermer moins rapidement, introduire des peines alternatives et mettre davantage de moyens au service de la resocialisation.

16. **Lutter contre la pauvreté** plutôt que de criminaliser les pauvres par des mesures d'éloignement, lutter contre « les comportements asociaux dans les lieux publics » et la « comparution immédiate ».

10

Autodétermination et émancipation culturelle



Les dernières années ont été marquées par une stagnation sociale. Exception faite de volonté de reconnaissance des mariages homosexuels, les Gouvernements CSV-LSAP et CSV-DP ont peu bougé dans le sens de l'autodétermination sociale.

Une politique dépassée et répressive domine encore dans de nombreuses sphères de vie.

déi Lénk veut :

1. Rayer l'**interruption** volontaire **de grossesse** du Code pénal et permettre les avortements au Luxembourg dans les meilleures conditions médicales, sans consultation obligatoire humiliante.

2. **Mettre sur le même pied d'égalité** juridique et intégrale complète **les partenariats homosexuels et hétérosexuels**, aussi en ce qui concerne le droit au mariage et à l'adoption.

3. Cesser la **politique** répressive **en matière de drogue** et de ce fait :

a. **Assurer des sessions d'information** sur tous les stupéfiants et dangers de la dépendance dans les écoles.

b. Créer suffisamment de **places de thérapie** spécifiques pour soigner les dépendances.

c. Décriminaliser **la consommation de drogue** et légaliser les dérivés du cannabis.

Au cours des dernières années, la politique culturelle a bien trop souvent été réduite à une politique d'épargne souhaitant juste encore présenter une façade étincelante. Il n'y avait toutefois pas de concepts cohérents ni de perspectives quant au positionnement et au rôle que la culture et les travailleurs du secteur jouent dans une société démocratique et à la façon dont ils contribuent à l'émancipation individuelle.

déi Lénk veut :

1. Protéger les **institutions culturelles** existantes et les **groupes libres** et les soutenir de manière conséquente afin de réduire la pression commerciale qui pèse

sur la diversité des programmes, la liberté de création et les prix d'entrée.

2. Développer la **sécurité sociale des**

artistes et des « intermittents du spectacle » et l'adapter aux conditions réelles.

3. Regrouper **les bibliothèques nationale et universitaire** en un lieu unique (contrairement au projet voté récemment) avec un personnel suffisant et professionnel et interconnecter de manière conséquente les bibliothèques locales et régionales.

4. Développer une **législation sur les archives** sérieuse et à la hauteur du 21^e siècle.

5. Rénover et agrandir le **Musée national de la résistance**.

6. Créer une **chaîne de télévision de droit public**.

11

Europe



La politique néolibérale des dernières décennies, la dérégulation des marchés et avant tout des marchés financiers, la privatisation du secteur public ainsi que la redistribution du bas vers le haut ont plongé le monde et l'Union européenne dans une crise économique, sociale et politique profonde. Au lieu de changer de cap, la politique européenne continue dans la même direction. La politique d'austérité mène à la récession et renforce les inégalités sociales. L'oligarchie financière règne comme jamais ; les droits démocratiques des populations sont progressivement supprimés. Et le Gouvernement luxembourgeois y contribue fortement.

La nouvelle Europe sociale nécessite une révision en profondeur des pactes et accords (et donc aussi du pacte fiscal).

déi Lénk veut :

1. Fixer des **standards minimums** européens qui harmonisent les standards sociaux (salaires, droit du travail, sécurité sociale) et empêcher le dumping social et fiscal.

2. Etablir l'adaptation des salaires à l'évolution des prix (index) comme principe européen, introduire un **salairé minimum européen** et l'harmoniser progressivement vers le haut, empêcher l'augmentation de l'âge de la retraite et à la place, réduire la durée de la vie active et le temps de travail hebdomadaire.

3. Elargir considérablement le droit de contrôle de l'entreprise et le **droit de participation** du personnel et des syndicats au niveau européen, également en ce qui concerne les stratégies décisives des groupes.

4. Redistribuer du haut vers le bas : dans le cadre d'une **politique de revenus et de distribution** européenne coordonnée, augmenter à nouveau les impôts sur les profits, sur les transactions financières, sur les hauts revenus et sur la fortune ; ceux-ci avaient été fortement réduits au cours des dernières années.

5. Réguler sévèrement les **marchés financiers** et mettre un terme aux pratiques spéculatives.

6. Promouvoir la **restructuration** sociale et écologique **de l'économie**, de même qu'une réindustrialisation sociale et écologique européenne contractuelle, l'imposer au secteur financier et assurer des contrôles publics et démocratiques, également pour la BCE.

7. Mettre fin à la rage de libéralisation et de privatisation, développer à nouveau partout les **services publics** et garantir l'accès aux biens publics indépendamment des revenus.

8. Empêcher le **pacte de libre-échange transatlantique** prévu avec les Etats-Unis qui mènerait à davantage de libéralisation et dérégulation, davantage de régression sociale et à un nouvel affaiblissement de la démocratie européenne.

9. Mener un large débat public sur l'**organisation de l'Union européenne** et renforcer les compétences de la population européenne.

10. Elargir de manière significative les **libertés individuelles** et la protection des données et punir via le droit européen l'espionnage politique et la collecte de données à des fins politiques ou commerciales.

11. Construire une **Europe de la paix**, démanteler l'OTAN et les services secrets,

supprimer en masse les systèmes d'armement atomiques et conventionnels, promouvoir les résolutions de conflits politiques et démocratiques à la place des interventions militaires. Retirer immédiatement l'armée luxembourgeoise d'Afghanistan. Les satellites luxembourgeois ne peuvent pas être utilisés pour l'envoi de drones militaires. Mettre fin à l'adhésion du Luxembourg à l'OTAN pour faire un pas dans la direction de sa dissolution.

12. Créer une **Europe démocratique** qui ne soit pas dirigée par les oligarques financiers et les lobbyistes des multinationales, mais où les citoyens/citoyennes souverains d'Europe décident.

13. Humaniser la **politique d'asile et de migration** européenne, ancrer le droit fondamental de liberté de mouvement et mettre fin aux milliers de morts aux frontières européennes. Il faut également supprimer le système de stockage européen pour les migrants/migrantes illégaux/illégaux, de même que l'agence militarisée européenne de gestion des frontières Frontex.

déi Lénk



www.lenk.lu

B.P. 817 • L-2018 Luxembourg
Tél.: 26 20 20 72 • email: info@lenk.lu
(CCPL) IBAN LU41 1111 1549 7465 0000